Bureau du vérificateur général

Suivi de la vérification du Plan directeur des ressources humaines de 2011

Déposé devant le Comité de la vérification – le 8 octobre 2015

Table des matières

Résumé 1
Introduction 1
Sommaire du degré d'achèvement 2
Conclusion 3
Remerciements 3

Résumé

Introduction

Le Suivi de la vérification du Plan directeur des ressources humaines de 2011 était prévu dans le Plan de vérification du vérificateur général de 2013.

Les principales constatations de la vérification de 2011 sont les suivantes :

- Le Service des ressources humaines de la Ville doit opter pour une approche plus normative et plus intégrée de la planification des ressources humaines.
- Les méthodes et les processus liés à la planification des effectifs à moyen et long terme doivent être normalisés et que les données des effectifs doivent être définies de manière plus officielle, puis analysées en vue de la planification.
- Le Service des ressources humaines doit faire une analyse des besoins en main-d'œuvre dans l'ensemble des services pour appliquer un plan d'affectation à long terme des effectifs à l'échelle de la Ville.
- L'analyse et la production de rapports sont essentielles pour faciliter la planification à long terme de la main-d'œuvre. Des capacités d'analyse et de rapport plus robustes permettraient de rehausser l'information de routine fournie aux services à propos des besoins, des objectifs et des résultats actuels et futurs en matière de main-d'œuvre.
- La vérification recommande que les Ressources humaines de la Ville proposent une démarche plus normative de la planification des RH et mènent une analyse à l'échelle de la Ville des besoins en planification de la main-d'œuvre.
- La vérification recommande également que la Ville mette en œuvre des plans de main-d'œuvre de trois et de cinq ans et définisse les postes critiques dans tous les services.

Sommaire du degré d'achèvement

Le tableau ci-dessous présente notre évaluation du degré d'achèvement de chaque recommandation le 31 janvier 2014.

Tableau 1 : Degré d'achèvement de chaque recommandation selon le BVG

Catégorie	% Complété	Recommandations	Nombre de recommandations	Pourcentage du total des recommandations
Peu ou pas de mesures prises	0 à 24	2, 3, 8	3	33.4 %
Action amorcée	25 à 49	6, 9	2	22.2 %
Complétée en partie	50 à 74	s.o.	s.o.	s.o.
Pratiquement complétée	75 à 99	1, 7	2	22.2 %
Complétée	100	4, 5	2	22.2 %
Total			9	100 %

Le tableau ci-dessous présente l'évaluation de la direction concernant le degré de réalisation de chaque recommandation le 10 décembre 2014 en réponse à l'évaluation du Bureau du vérificateur général. Ces évaluations n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

Tableau 2 : Degré d'achèvement de chaque recommandation selon la direction

Catégorie	% Complété	Recommandations	Nombre de recommandations	Pourcentage du total des recommandations
Peu ou pas de mesures prises	0 à 24	s.o.	s.o	s.o
Action amorcée	25 à 49	2, 3	2	22.2 %
Complétée en partie	50 à 74	s.o	s.o	s.o
Pratiquement complétée	75 à 99	s.o	s.o	s.o
Complétée	100	1, 4, 5, 6, 7, 8, 9	7	77.8 %
Total			9	100%

Conclusion

Au moment de ce suivi, nous avons constaté que 44 % des recommandations pouvaient être considérées comme en grande partie ou entièrement mises en œuvre. Les autres, soit 56 %, n'avaient donné lieu qu'à un faible nombre de mesures ou n'avaient fait l'objet d'aucun suivi.

Les Ressources humaines devraient poursuivre la mise en œuvre des autres recommandations et établir un calendrier de mise en œuvre révisé.

Remerciements

Nous tenons à remercier la direction pour la coopération et l'assistance accordées à l'équipe de vérification.